Devoir bilan fin 5e (début 4e)

publié le 03/09/2012

L'affirmation de la monarchie absolue

Descriptif :

Résumé du dernier chapitre d'Histoire vu en 5e :
Vers la Modernité (XVe – XVIIe siècles) - L'affirmation de la monarchie absolue

Sommaire :

- Introduction
- I. 1559-1598 : L'AFFAIBLISSEMENT DE LA MONARCHIE
- II. LOUIS XIV : APOGÉE DE LA MONARCHIE ABSOLUE
- Conclusion
- Vocabulaire

Vers la Modernité (XVe – XVIIe siècles)

L'AFFIRMATION DE LA MONARCHIE ABSOLUE

Introduction

François Ier (1515-1547) affirme le pouvoir royal (Chambord) et unifie le royaume (rattachement de la Bretagne en 1532, usage du Français par l'ordonnance de Villers-Cotterêts en 1539). Menacée par les **Habsbourg** (Charles Quint) et ne parvenant pas à stopper le développement du **calvinisme**, la monarchie française va être déstabilisée après la mort accidentelle de **Henri II (1547-1559)**.

PBQ *: Comment la monarchie française parvient-elle à surmonter les conflits (XVIe siècle) et à s'imposer (XVIIe siècle) ?*

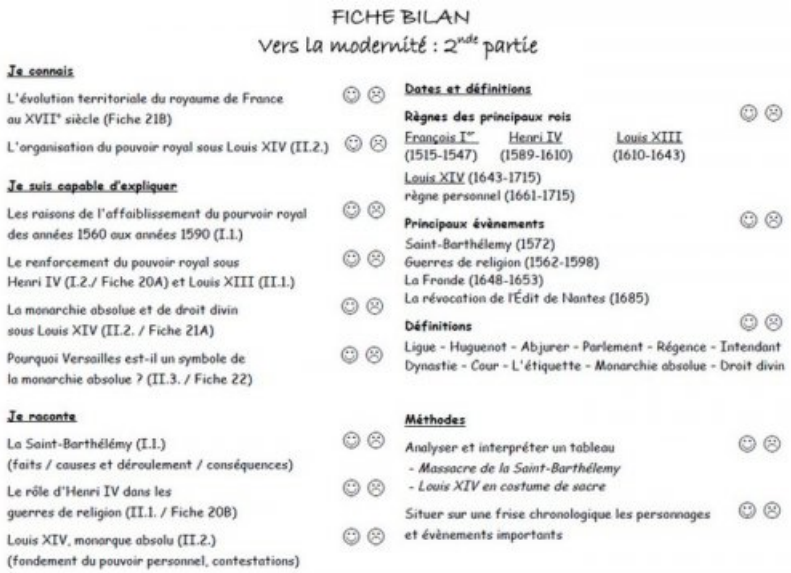
FICHE BILAN
Vers la modernité : 2nde partie

Je connais
L'évolution territoriale du royaume de France au XVII° siècle (Fiche 21B)
L'organisation du pouvoir royal sous Louis XIV (II.2.)

Je suis capable d'expliquer
Les raisons de l'affaiblissement du pourvoir royal des années 1560 aux années 1590 (I.1.)
Le renforcement du pouvoir royal sous Henri IV (I.2./ Fiche 20A) et Louis XIII (II.1.)
La monarchie absolue et de droit divin sous Louis XIV (II.2. / Fiche 21A)
Pourquoi Versailles est-il un symbole de la monarchie absolue ? (II.3. / Fiche 22)

Je raconte
La Saint-Barthélémy (I.1.) (faits / causes et déroulement / conséquences)
Le rôle d'Henri IV dans les guerres de religion (II.1. / Fiche 20B)
Louis XIV, monarque absolu (II.2.) (fondement du pouvoir personnel, contestations)

Dates et définitions
Règnes des principaux rois
François Ier (1515-1547) Henri IV (1589-1610) Louis XIII (1610-1643)
Louis XIV (1643-1715)
règne personnel (1661-1715)
Principaux évènements
Saint-Barthélemy (1572)
Guerres de religion (1562-1598)
La Fronde (1648-1653)
La révocation de l'Édit de Nantes (1685)
Définitions
Ligue - Huguenot - Abjurer - Parlement - Régence - Intendant
Dynastie - Cour - L'étiquette - Monarchie absolue - Droit divin

Méthodes
Analyser et interpréter un tableau
- Massacre de la Saint-Barthélemy
- Louis XIV en costume de sacre
Situer sur une frise chronologique les personnages et évènements importants

I. 1559-1598 : L'AFFAIBLISSEMENT DE LA MONARCHIE

1) Conflits religieux et monarchie ébranlée

Deux camps s'affrontent :
- les **protestants** (huguenots) veulent pratiquer librement leur religion (nombreux édits royaux) mais
- les **catholiques** sont hostiles à l'existence du calvinisme au nom du principe *« Un roi, une loi, une foi »*.

Cette opposition menace l'unité religieuse du royaume.

- 1er mars 1562 : Massacre de protestants à Wassy par le Duc de Guise.
- 29-30 septembre 1567 : Michelade ; jusqu'à 200 catholiques massacrés par les protestants à Nîmes.
- **24-25 août 1572 : La Saint Barthélemy** ; 3000 protestants massacrés par les catholiques à Paris, sur incitations de Charles IX et Catherine de Médicis.

2) Henri IV ou la refondation monarchique

Comment Henri IV met-il fin aux guerres de religions et rétablit-il l'autorité du roi ?

Dans la seconde moitié du XVIe siècle, le **pouvoir royal est très affaibli**, notamment en raison des **guerres de religions (1562-1598)** qui opposent les Huguenots, dirigés par Henri de Navarre, aux Catholiques, réunis dans la Ligue* et soutenus par l'Espagne. Ils s'affrontent lors de batailles ou de massacres : Wassy en 1562, Michelade en 1567 ou **Saint-Barthélemy en 1572**. Ils se disputent l'appui des rois Charles IX (1560-1574) ou Henri III (1574-1589) et de leur mère Catherine de Médicis, impuissants à imposer la paix.

En 1589, Henri de Navarre, protestant, succède à Henri III assassiné par un moine fanatique. **Henri IV (1589-1610)** doit battre les armées de la Ligue (Ivry en 1590). Il rallie à lui les sujets catholiques en abjurant* le protestantisme en 1593. Sacré roi à Chartres, il rentre victorieux dans Paris en 1594.
Par ses victoires, il met alors fin à 35 années de guerres de religion. En 1598, il impose, notamment au Parlement* de Paris, l'Édit de Nantes : la liberté de culte est reconnue aux protestants sous conditions dans certaines villes (places de sûreté). L'autorité royale est alors rétablie.

II. LOUIS XIV : APOGÉE DE LA MONARCHIE ABSOLUE

1) Le renforcement du pouvoir royal

Lorsque Henri IV meurt en 1610, son fils **Louis XIII** n'a que 9 ans. Sa mère, Marie de Médicis, assure la régence*, mais est contestée. Nommé Premier ministre par le roi en 1624, **le cardinal de Richelieu** finit par briser l'opposition protestante et réduit la noblesse à l'obéissance. Louis XIII meurt en 1643. Son fils, **Louis XIV** n'a pas 5 ans. Pendant cette nouvelle régence*, menée par Anne d'Autriche et **le cardinal Mazarin**, éclate la révolte de la **Fronde (1648-1653)** : le Parlement* de Paris puis les princes échouent à limiter le pouvoir royal. A la mort de Mazarin, en **1661**, **Louis XIV décide de gouverner seul** : c'est le début d'un règne personnel de 54 ans (1661-1715), pendant lequel la monarchie absolue sera à son apogée.

2) Louis XIV, monarque absolu et de droit divin

Louis XIV gouverne au nom de Dieu : désobéir au roi, c'est désobéir à Dieu. Le roi tient son pouvoir de Dieu : c'est une **monarchie de droit divin***.
Il exerce un pouvoir total : c'est une **monarchie absolue***.
Monarque absolu et de droit divin, son pouvoir n'est pas sans limite : il doit respecter les commandements de l'Église et les Lois Fondamentales du royaume.

Roi très chrétien, « lieutenant de Dieu sur Terre », Louis XIV souhaite restaurer l'unité religieuse du royaume : aux persécutions des huguenots, suivent des conversions forcées avec les dragonnades* ; puis en **1685**, **l'Édit de Nantes est révoqué** au nom du principe *« Un roi, une loi, une foi »* : 200 000 protestants quittent la France.

Le Soleil, astre brillant, élevé et sans égal devient l'emblème de Louis XIV, le **Roi-Soleil**. Orgueilleux, Louis XIV entreprend de nombreuses guerres pour sa gloire, ruinant le royaume (nombreuses famines). Bien que réprimées, les contestations existent : révoltes contre les impôts, révoltes contre la politique religieuse (Camisards).

3) Versailles ou la mise en scène du pouvoir royal

En quoi, Versailles, symbolise-t-il le pouvoir absolu du roi ?

A Versailles, le pouvoir royal se met en scène. **Au centre** du château, se trouve **la chambre du roi**. Le roi y prend les grandes décisions que ses ministres et ses intendants* font appliquer. Tous les gestes du roi sont codifiés selon l'étiquette* et la vie s'organise autour de lui. Louis XIV est au cœur d'un **état centralisé**.

● Conclusion

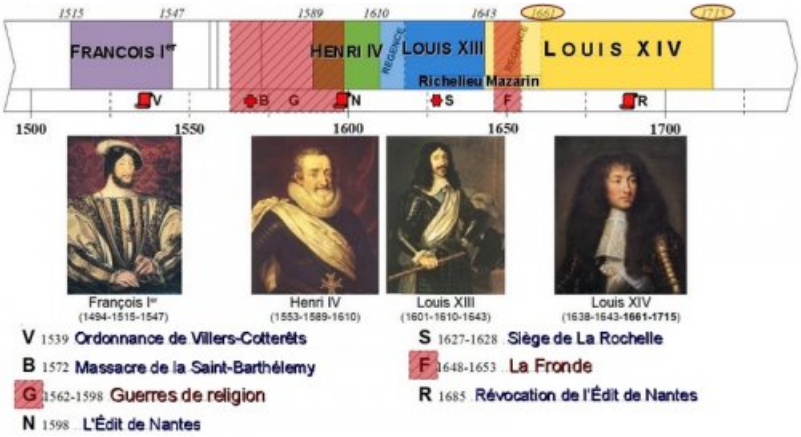

Avec **François Ier (1515-1547)** et **Henri II (1547-1559)**, le pouvoir royal s'affirme. Mais la monarchie française subit une éclipse de son autorité dans la seconde moitié du XVIe siècle, lors des **guerres de religion (1562-1598)** à l'issue desquels l'État royal finit par s'affirmer comme le seul capable d'imposer la paix civile (**Édit de Nantes, 1598**).

Avec la nouvelle dynastie*, les Bourbons, les rois **Henri IV (1589-1610)** puis **Louis XIII (1610-1643)** revendiquent de plus en plus un *« pouvoir absolu »* qui atteint son apogée avec le règne personnel de **Louis XIV (1661-1715)** et qui se met en scène à Versailles.

● Vocabulaire

Abjuration *: Acte par lequel un fidèle renie sa religion pour se convertir à une autre.*

Cour *: Ensemble des personnes, vivant auprès du roi (courtisans).*

Dragons *: Soldats chargés de convertir par la force les protestants.*

Droit divin *: Théorie selon laquelle le pouvoir a été confié au Roi par Dieu.*

Dynastie *: suite de souverains appartenant à une même famille.*

Étiquette *: ensemble des règles qu'il faut respecter à la Cour.*

Intendant *: représentants du roi dans les provinces, avec des pouvoirs de justice, de police et de finance.*

Ligue *: Parti ultracatholique, souhaitant défendre l'Église et la France catholique.*

Monarchie absolue *: système politique dans lequel le roi exerce un pouvoir sans partage ; il décide des lois, fait exécuter les lois, fait rendre la justice en son nom.*

Parlement *: Tribunal qui rend la justice au nom du roi et enregistre les édits royaux.*

Régence *: Gouvernement établi pendant la minorité d'un roi.*

Académie de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.